

**Compte rendu de la séance académique du
mardi 21 janvier 2025**

Excusés :

Christian Bange – Philippe Blanc-Benon – Guy Chanfray – Christian Dumas – Jacques Fayette – Dominique Gonnet – Jacques Hochmann – Jean-Marie Lafont – Philippe Lebreton – Bruno Permezel.

La présidente Nathalie Fournier ouvre la séance à 14 h 30 par la liste des consœurs et confrères absents qui ont prié de les excuser. L'année des commémorations en l'honneur d'Ampère a donné lieu le 20 janvier à une réunion exceptionnelle pour le 250^{ème} anniversaire de sa naissance. L'Académie a accueilli dans le Grand Salon du Palais Saint-Jean la société des Amis d'Ampère avec la participation de lycéens et étudiants, sans oublier les gâteaux de circonstance. Elle rappelle que les commémorations se poursuivront le 30 janvier à l'ENS de Lyon avec l'ouverture de l'exposition « Demain un monde électrique ». Elle rappelle les visites d'exposition proposées aux Archives départementales et métropolitaines (« Ruptures et fondations. L'héritage de la Révolution dans le Rhône et à Lyon ») et au Musée des Beaux Arts le 19 février (Zurbarán, réinventer un chef d'œuvre). Elle mentionne enfin la réunion du Bureau de ce jour et celle de la commission CNA (Conférence nationale des académies) le 28 janvier.

Elle donne la parole à Robert Boivin, secrétaire général de la section des Sciences, pour le compte rendu de la séance du 14 janvier autour de la communication de Guy Chanfray « Richard Feynman et la physique quantique en action ».

Elle présente ensuite Juliette Tuillon et Yves Gomas l'un et l'autre enseignants et chercheurs en histoire de l'éducation et rattachés à l'Université Claude Bernard, physicienne pour la première, astrophysicien pour le second. Ils proposent une analyse de l'évolution de l'enseignement féminin, tant du côté des élèves que des enseignantes et des chercheuses, sous le titre :

« Le centenaire du décret Léon Bérard de 1924 : les filles, le Bac, la Fac ».

Un résumé se trouve sur le site de l'Académie.

Juliette Tuillon retrace dans la première intervention les étapes qui ont permis aux filles d'accéder tardivement et difficilement en France aux écoles secondaires. Certes on trouve dans le passé des initiatives pour donner un enseignement qui ne s'en tenait pas aux rudiments et à la préparation aux tâches ménagères, dans le cadre de congrégations religieuses féminines ; ou pour demander au XVIII^e s. une instruction plus complète dans des établissements publics (abbé de Saint Pierre, Diderot, Condorcet). Mais les réformes de la Révolution et de l'Empire avec la mise en place d'écoles publiques (ce qui ne veut pas dire laïques) à partir de 1795, la création des lycées en 1802, l'introduction du baccalauréat en 1808 comme premier grade universitaire concernent les seuls garçons. Les filles doivent compter sur des parents fortunés et préoccupés de leur donner une culture fondée sur les humanités pour bénéficier de précepteurs ou de pensions privées conduisant au-delà de l'enseignement primaire. La loi Falloux de 1850 oblige les communes à entretenir des écoles de filles. Il faut attendre 1861 pour que Julie-Victoire Daubié obtienne l'autorisation exceptionnelle de passer le baccalauréat à Lyon après avoir été refusée à Paris. En 1867, le ministre Victor Duruy

demande d'organiser des cours secondaires de jeunes filles qui suscitent les attaques de Mgr Dupanloup. Si l'enseignement primaire des filles se généralise dans les années 1850-1880, les résistances restent nombreuses au sein de la société face à l'enseignement secondaire féminin public, qu'elles viennent de l'Église pour laquelle la transmission de la foi passe par l'enseignement donné aux filles, ou des familles pour lesquelles la grande préoccupation reste celle du mariage. Pour des raisons philosophiques (anticléricisme) et économiques (offre de nouveaux emplois féminins), la République radicale amplifie le développement de l'enseignement féminin. Les lois votées de 1880 à 1885, puis les lois de 1902 organisent l'ouverture d'externats féminins, la réforme des programmes de l'enseignement secondaire féminin et l'amélioration de la formation des enseignantes. En 1914, les filles représentent 30% des effectifs dans le secondaire et 10% dans le supérieur.

Au lendemain de la Grande guerre, l'évolution des esprits et les besoins de la reconstruction incitent à favoriser l'accès des filles à l'enseignement secondaire. Les décrets Léon Bérard rétablissent la section moderne (sans latin), supprimée l'année précédente, et alignent l'enseignement des filles sur celui des garçons (1924-1928). Cela ne suffit pas à modifier le déséquilibre entre filles et garçons dans l'accès au baccalauréat et donc aux études supérieures. En 1939, les filles sont trois fois moins nombreuses que les garçons à préparer le bac où elles obtiennent de meilleurs résultats. Yves Gomas entreprend ensuite, à l'aide de graphiques, une analyse des statistiques qui décrivent l'accès au secondaire, puis au supérieur. L'extension de l'enseignement secondaire féminin s'effectue vraiment après 1945 avec une accélération à partir des années 1960, pour les filles et les garçons. Le baccalauréat se généralise et les taux de succès des filles continuent à être meilleurs que ceux des garçons. L'entrée à l'Université suit cette évolution, avec un décalage, de sorte que les filles sont aujourd'hui un peu plus nombreuses que les garçons à suivre une formation supérieure. Mais le rôle du genre dans le choix des orientations semble résister aux réformes et aux évolutions de la société en dirigeant de préférence les filles vers les lettres, les sciences humaines et sociales ou, de nos jours, les études médicales et paramédicales.

De ces différences persistantes dans les orientations, objets de débats permanents sur la part des stéréotypes et le poids de la reproduction sociale, témoigne la promotion tardive des femmes dans l'enseignement supérieur. Le choix de Marie Curie pour succéder à son mari à la Sorbonne en 1906 s'inscrit dans un contexte particulier. C'est seulement en 1924 que Léonie Villard peut devenir la première femme professeur de littérature, à l'Université de Lyon, avec chaire deux ans plus tard. Les archives de l'Observatoire de Lyon témoignent aussi de ces pesanteurs à tous les niveaux des emplois. Le rôle des femmes y reste, jusque dans les années 1960, celui d'auxiliaires dévouées et peu visibles dont le conférencier donne des exemples. Elles assurent pourtant des tâches essentielles, ingrates, pour collecter et exploiter par leurs calculs les données astronomiques qui fondent les recherches publiées par les hommes.

Discussion académique.

La composition de l'assemblée pouvait laisser prévoir un débat animé au cours duquel témoignages familiaux, réflexions personnelles, pistes d'interprétation se sont succédé. De ces échanges, on retiendra ici que l'Académie renoue avec une tradition d'engagement en faveur de l'enseignement au féminin, négligée à la fin du XIX^e siècle avant de resurgir un siècle plus tard. On rappelle à ce propos que Julie-Victoire Daubié a pu passer le baccalauréat à Lyon en 1861 grâce au soutien apporté par l'Académie sous l'impulsion d'Arlès-Dufour allié au recteur et académicien Francisque Bouillier. À cette intervention ponctuelle il faut ajouter son action décisive pour mettre en œuvre, parfois contre mairie et marées, le testament du major Martin. Le récent colloque sur les concours Arlès-Dufour en novembre 2024 a remis en lumière le rôle de l'Académie pour installer l'école La Martinière des garçons, puis celle des filles sur le même modèle autour de 1870 au nom de l'égalité entre filles et garçons. La législation sur le travail des enfants a sans doute joué dans les progrès de la scolarisation des filles dans la mesure où elle est appliquée. L'auditoire s'interroge enfin sur le caractère genré des choix d'orientation qui semblent pour l'heure peu perméables à la

diversification de l'enseignement, à l'égalité scolaire, à l'évolution des mœurs, voire aux revendications féministes. La réponse pourrait faire l'objet d'un nouveau concours...

À 16 h la présidente invite à poursuivre en privé la discussion et remercie les deux conférencier.e.s pour leurs exposés très documentés et applaudis.

Claude PRUDHOMME
Secrétaire adjoint Classe des Lettres

